

ÉTATS-UNIS

Alberto Gonzales, un dur, succède à John Ashcroft

Page B 5



IRAK

La guérilla islamiste kidnappe des proches d'Allaoui

Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR



VOL. XCV N° 257

LE JEUDI 11 NOVEMBRE 2004

87c + TAXES = 1\$

Unis dans la désunion

Le mouvement étudiant met ses bannières de côté pour parler d'une voix commune contre la hausse de l'endettement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le gouvernement Charest a été la cible hier de la colère — contenue — des étudiants, qui n'avaient pas du tout les transformations imposées au système d'aide financière, selon lesquelles on a converti des bourses en prêts, pour des compressions de l'ordre de 103 millions de dollars.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
TOMMY CHOUINARD

Une seule cause les unit, mais les étudiants qui ont manifesté hier dans le calme à Montréal et à Québec pour dénoncer la hausse de l'endettement semblent profondément divisés et ne militent pas sous une bannière commune.

Le gouvernement Charest a été la cible hier de la colère — contenue — des étudiants, qui n'avaient pas du tout les transformations imposées au système d'aide financière, selon lesquelles on a converti des

bourses en prêts, pour des compressions de l'ordre de 103 millions de dollars.

«Charest endette une génération!», ont poliment scandé les quelque 10 000 étudiants venus marcher tranquillement dans les rues de Montréal jusqu'aux bureaux du premier ministre Jean Charest. «Charest, pourri, avec nous, t'as pas fini!», a aussi joyeusement crié la foule sur un ton un peu plus insolent.

Un peu plus tôt en journée, quelques centaines d'étudiants de la capitale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent avaient cheminé de l'Université Laval jusqu'au

parlement en portant le même message d'indignation. Organisée par le Front d'opérations régionales de la coalition étudiante de la région de Québec (FORCE-Québec), cette manifestation s'est elle aussi déroulée dans le calme. Seul un étudiant venu défilier en caleçon a été arrêté par les policiers pour avoir franchi la clôture de sécurité.

«On a essayé d'être écoutés, et ça n'a pas marché. C'est le temps de hausser le ton pour que le gouvernement nous comprenne», a lancé la porte-parole collégiale de

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS

Surplus de 2,5 milliards à la SCHL

Le Bloc et le NPD souhaitent un réinvestissement dans le logement social

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Il n'y a pas que la caisse de l'assurance-emploi qui engrange d'importants surplus. La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) trône sur un pactole de 2,5 milliards qui devrait atteindre l'impressionnante somme de six milliards en 2008. Des députés de l'opposition et les lobbys en matière de logement voudraient que ce bas de laine soit consacré au logement social.

La SCHL a décidé en 1998 d'accumuler ses bénéfices nets, principalement générés par ses activités d'assurance hypothécaire, pour faire face à un éventuel ressac économique. De 544 millions en 1998, la réserve s'élève maintenant à 2,5 milliards. Etant donné l'effervescence du marché immobilier, la société de la Couronne prévoit des bénéfices nets annuels d'environ 700 millions au cours des prochaines années, ce qui porterait le surplus accumulé à près de six milliards en 2008.

Cette stratégie du bas de laine est décriée par les critiques du Bloc et du NPD en matière de logement, qui voudraient que ces sommes soient réinvesties dans le logement social. «C'est scandaleux que la SCHL ne contribue pas à sa pleine capacité alors qu'il y a tant de pauvres qui paient des loyers aussi élevés», dénonce la députée néo-démocrate Libby Davies, qui déplore le «manque de transparence» entourant l'utilisation des surplus.

Mme Davies a d'ailleurs préparé une motion qui devrait être débattue en Chambre au cours des prochains mois afin que les profits de la SCHL servent à financer du logement social et abordable. Son collègue du Bloc québécois, Christian Simard, critique

«C'est toujours le même vieux réflexe d'Ottawa d'avoir des bretelles et la ceinture qui va avec»

VOIR PAGE A 8: SCHL

Péril en la danse

Un déficit cumulé de 650 000 \$ secoue maintenant La La La Human Steps

FRÉDÉRIQUE DOYON

La danse vit des temps difficiles et se révèle dans toute sa vulnérabilité. Après la fermeture du Festival international de nouvelle danse en 2003 et, tout récemment, celle de la Fondation Jean-Pierre-Perreault (FJPP), c'est au tour de la compagnie emblématique du succès international de la danse québécoise, La La La Human Steps, d'Édouard Lock, d'éprouver des problèmes financiers.

Malgré les éloges et les prix que la compagnie ne cesse de récolter (Amélia a de nouveau été primée en octobre à Los Angeles), Le Devoir a appris que l'organisme est aux prises avec un déficit cumulé de 650 000 \$. «Ça représente seulement 10 % du budget d'exploitation», tempore d'emblée la directrice générale de la compagnie, Linda Clouette-Mackay. «Et il n'y a pas de déficit prévu pour cette année.» Le budget 2003-04, qui

VOIR PAGE A 8: DANSE

■ L'éditorial de Josée Boileau en page A 6

INDEX

7	Annonces..... B 4	Idées..... A 7
8	Avis publics.. B 6	Météo..... B 6
9	Culture..... B 7	Monde..... B 5
10	Décès..... B 4	Mots croisés.. B 6
11	Économie..... B 1	Sports..... B 6
12	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

La fin des rosa, rosa, rosam

La réforme au secondaire assénera un coup fatal à l'enseignement du latin

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Brel le fredonnait gaiement: c'est le plus vieux tango du monde, le tango du collège, celui des forts en rien, le tango du temps des zéros, et «rosa rosa rosam, rosae rosae rosa»... Obligatoire à l'époque du cours classique, le latin du temps des versions a perdu des plumes. On chuchote que l'arrivée de la réforme au secondaire, dès septembre prochain, lui assénera un coup fatal.

Le nombre d'écoles qui offrent encore des cours de latin au secondaire a radicalement chuté depuis quelques années. Au secteur privé, qui séduit encore quelques parents en brandissant les charmes des versions latines et l'initiation aux cirques des arènes romaines, la trentaine d'écoles qui en offraient en 1996 a fondu à une dizaine l'an dernier.

L'adoption prochaine d'une toute nouvelle grille-horaire au

secondaire, moulée à la réforme, forcera l'ajout de plus d'heures de français et d'histoire. Les écoles doivent s'adonner dès maintenant à des changements plus qu'esthétiques dans les choix de cours offerts. «Elles disposent d'une marge de manœuvre mais elles ne pourront pas continuer à tout offrir», confie Guy Bouchard, coordonnateur des services à l'enseignement secondaire pour la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP).

Le latin sera-t-il bientôt définitivement rayé de la carte? «Au cours des dernières années, l'engouement pour des volets comme l'international a été tel que des écoles ont laissé tomber le latin au profit de l'espagnol, par exemple», précise M. Bouchard.

Une «tempête dans un bénitier», aurait dit le coloré Georges Brassens. «Ils ne savent pas ce qu'ils perdent, tous ces fichus colotins, sans le latin, sans le latin, la messe nous emmerde, [...] sans le latin, sans le latin, plus de mystère magique, le rite qui nous envoûte s'avère alors anodin», chantait le coquin.

VOIR PAGE A 8: LATIN

«C'est le tango que l'on regrette, une fois que le temps s'achète, et que l'on s'aperçoit tout bête qu'il y a des épines aux rosa.»

— Jacques Brel



• LES ACTUALITÉS •

Bush serait plus conciliant avec le Canada

Ottawa — Le ton de la politique étrangère de George W. Bush au cours des quatre prochaines années pourrait s'avérer plus modéré, estime une source républicaine.

Le président des États-Unis a déjà tendu symboliquement la main au Canada en s'engageant à venir à Ottawa pour y rencontrer le premier ministre Paul Martin.

M. Bush pourrait ne venir au Canada qu'après son assermentation, prévue en janvier.

Pour Ann Stone, une militante républicaine, la visite de M. Bush pourrait être «une bonne occasion pour le président de tendre une branche d'olivier et d'essayer d'améliorer les relations à certains chapitres avec des gens au Canada».

Mais les irritants entre les administrations Bush et Martin ne manquent pas et sont complexes.

■ Les États-Unis ont fermé leurs frontières aux bovins canadiens (vivants) après la découverte d'un cas de maladie de la vache folle dans un troupeau de l'Alberta, en mai 2003.

■ Des droits compensatoires sont imposés depuis plusieurs mois sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre vers les États-Unis.

■ La question de l'adhésion du

Canada au projet américain de bouclier antimissile divise le Parlement d'Ottawa.

De plus, une série de commentaires anti-Bush émis par des députés libéraux canadiens (notamment par la Torontoise Carolyn Parrish, qui a récemment dit du président américain qu'il est un «belliciste» et que les Américains sont «déphasés» parce qu'ils l'ont élu pour un deuxième mandat) n'ont rien pour établir un climat propice à de bonnes relations.

M. Martin a vite réagi aux derniers propos de sa députée Parrish, les qualifiant de «clairement inacceptables».

L'an dernier, Mme Parrish avait qualifié l'administration Bush de «salauds». Avant cela, un membre du bureau du premier ministre Jean Chrétien avait dû quitter son emploi après avoir parlé de George W. Bush comme d'un «moron».

«À travers l'administration, des gens ont été affligés par le fait qu'il existe cette tension entre les Canadiens et les Américains, a dit Mme Stone. Ça nous blesse qu'il y ait ce problème.» Selon elle, l'administration Bush semble encline à vouloir adopter un «ton différent».

Presse canadienne

Le Québec à la conquête du Mexique, de l'Inde et de la Chine

JOCELYNE RICHER

Québec — Le gouvernement Charest mise sur la hausse des exportations pour assurer la prospérité du Québec et a ciblé les marchés qu'il entend conquérir au cours des prochaines années: le Mexique, la Chine, l'Inde, le Maghreb et les pays de l'Europe de l'Est.

Le premier ministre Jean Charest a donc déjà inscrit à son agenda une série de missions économiques qu'il dirigera dans ces régions du globe où les gens d'affaires québécois ont des chances de faire rapidement des percées importantes.

La première aura lieu à Mexico, du 16 au 20 novembre, et sera suivie par deux missions dans les deux plus importantes économies en émergence au monde (40 % du PIB mondial), la Chine, en 2005, et l'Inde, en 2006.

«On va là où il y a du volume, où il y a de la population. Il ne faut pas se le cacher, quand tu as un milliard 200 millions de Chinois, avec une

classe moyenne de 20 % des habitants, ça équivaut quasiment à l'Amérique du Nord!», a fait remarquer le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, lors d'une interview récente à la Presse canadienne.

Au programme figurent également l'exploration des possibilités d'affaires offertes par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et celles de certains pays de l'Union européenne appartenant à l'ancien bloc de l'Est, au premier chef la Pologne et la Hongrie.

En route vers le Mexique

Traditionnellement, les exportateurs québécois — ils sont environ 1200 — ont tendance à lorgner uniquement du côté du marché américain. Cet attrait ne leur sert pas toujours, cependant, car ils ont perdu de précieuses parts de marché, ces dernières années, au profit des économies émergentes, réputées offrir une concurrence féroce.

Malgré le fait que l'ALENA est en vigueur depuis une dizaine d'années et que les barrières au commerce ont sauté, le marché mexicain est boudé par les Québécois. Résultat: les importations chez nous en provenance du Mexique sont sept fois plus importantes que les exportations québécoises vers ce pays. Bref, tout reste à faire.

Pour tenter de conquérir ce territoire de plus de 100 millions de consommateurs, le gouvernement du Québec a pensé innover en élaborant une mission conjointe France-Québec fondée sur le maillage d'entreprises.

Le premier ministre Charest a reçu la confirmation qu'il pourra s'entretenir avec le président mexicain Vicente Fox et lui faire valoir les atouts du Québec.

Même si elle a fait grincer les dents de certains libéraux fédéraux et commentateurs de la presse anglophone, mécontents de voir le premier ministre d'une pro-

vince jouer dans la cour des grands, la rencontre aura donc bel et bien lieu.

Parallèlement, M. Charest aura une fois de plus l'occasion d'échanger avec le premier ministre de la France, Jean-Pierre Raffarin.

Au total, 95 PME québécoises, 75 françaises et une centaine de mexicaines pourront donc pendant quelques jours voir quels liens elles peuvent tisser entre elles.

Les manufacturiers et les exportateurs québécois se feront offrir des rencontres avec des entrepreneurs français et québécois qui œuvrent dans le même secteur d'activités qu'eux ou un secteur connexe.

Le ministre Audet, qui participera à la mission, dit que la formule — testée pour la première fois — lui fait penser à une agence de rencontres, où on essaie de former des couples en misant «sur ce qui peut les rapprocher».

Presse canadienne

Le salaire des députés réduit à 555 \$ par mois

L'expérience a duré une heure, le temps d'établir un budget... déficitaire

NORMAN DELISLE

Québec — Un député pourrait-il vivre avec un revenu de 555 \$ par mois?

Vingt-sept députés de l'Assemblée nationale ont eu à répondre à cette question hier, lors d'un déjeuner à huis clos avec des membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Le déjeuner avait été organisé dans une salle de l'Assemblée nationale par le président de la Chambre, Michel Bissonnet.

Les députés qui avaient accepté l'invitation, 13 libéraux et 14 péquistes, ont eu à se convertir en assistés sociaux pendant une heure, le temps de dresser le budget mensuel d'un prestataire.

Avec un revenu mensuel de 555 \$, mais des dépenses de loyer de 300 \$, des frais de chauffage de

55 \$ par mois, le coût du téléphone de 26 \$, une passe d'autobus de 63 \$ et quelques menues dépenses pour 40 \$, il ne restait plus que 71 \$ par mois aux députés pour boucler leur budget et se nourrir.

Certains élus ont conclu que leur portefeuille serait vide autour du 8 ou du 9 de chaque mois.

«Plusieurs ont compris que ça n'avait pas de bon sens. Ils ont le pouvoir de changer cette situation de fait. On voulait leur démontrer que des gens sont acculés à la misère pendant que des Québécois de la classe la plus riche ont vu leurs revenus grimper de 15 000 \$ en quatre ans», a déclaré Vivian Labrie, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Cette dernière a toutefois déploré l'absence de tout ministre du gouvernement Charest à cette

réunion, notamment l'absence du ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchard.

«On a pu remarquer l'absence du ministre Béchard. Il est négligent devant la réalité. Mais on est prêts à répéter l'expérience devant le conseil des ministres. Ils ont besoin de comprendre les choses», a dit Mme Labrie.

Le collectif réclame que le gouvernement libéral donne suite à une de ses promesses prises lors de la dernière campagne électorale, soit la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux et les personnes âgées bénéficiant du supplément au revenu.

De plus, le collectif dénonce l'indexation partielle des prestations d'aide sociale à compter de janvier prochain. Les prestations auraient dû être totalement in-

dexées au coût de la vie, a soutenu Mme Labrie.

Cette indexation partielle aura pour conséquence de réduire davantage, à la longue, la valeur réelle de la prestation, a-t-elle signalé.

C'était la quatrième année consécutive que le collectif participait à un déjeuner avec les députés. L'expérience est tenue sans la présence des médias, afin de permettre de meilleurs échanges entre les élus et les démunis qui y participent.

Notons qu'un simple député de l'Assemblée nationale gagne en 2004 78 886 \$, plus une prime de fonction non imposée de 13 645 \$. Plus de 100 députés sur 125 touchent en plus une prime de fonction qui varie.

Presse canadienne

Après plus de 30 ans CLUB 402 ferme ses portes fin janvier.

Costumes Importés d'Italie	350 \$	ou	599 \$ <small>2 pour seulement</small>
Vestons Importés d'Italie	250 \$	ou	399 \$ <small>2 pour seulement</small>
Chemises 100% coton	39 ⁹⁹ \$	à	59 ⁹⁹ \$

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto

LIQUIDATION TOTALE & FINALE

De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE


1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636

Heures d'ouverture:
Lun. au ven. 10h à 18h
Sam. 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME®

Je me souviens...

Le jour du Souvenir nous rappelle notre devoir de mémoire et de reconnaissance envers tous ceux qui, au nom de la liberté, de la paix et de la démocratie, ont combattu et ont péri. Envers tous ceux aussi qui s'engagent dans des missions de paix et mettent leur vie au service des idéaux que nous poursuivons, pour que l'avenir du monde soit meilleur.


Jean Charest
Premier ministre du Québec

POLITIQUE



Michel David

L'eldorado

Vous rêvez d'un endroit où la santé, la conciliation famille-travail et le développement durable seront devenus un mode de vie? Où l'école haussera la barre pour tous au lieu de niveler par le bas? Où les femmes auront atteint l'égalité non seulement de droit mais aussi de fait?

Véritable eldorado, le Québec libéral de 2025 vous offrira tout cela et plus encore, si on en croit le document thématique du prochain congrès du PLQ, qui aura lieu les 19, 20 et 21 novembre.

Imaginez un peu le Québec, fort de ses régions repeuplées, «dans le peloton de tête des États et provinces de l'Amérique du Nord quant au niveau de vie de sa population et à la productivité de son économie». Sans oublier ce français, langue commune de tous les Québécois, dont la qualité sera devenue source de fierté.

Un mirage, dites-vous? Que non! C'est écrit noir sur blanc dans le document: «Cette destination 2025 n'est pas une utopie.» Foi de Jean Charest, les sceptiques seront confondus! En effet, «le gouvernement issu du PLQ a déjà engagé le Québec dans cette direction». Qu'on se le dise: «Le Québec est en marche.»

Il serait
peut-être
plus prudent
d'attendre
avant
d'acheter
son billet
pour
l'eldorado
libéral

Il y a pourtant un point qui demeure nébuleux. Qu'en sera-t-il du déséquilibre fiscal et de cette fâcheuse propension du gouvernement fédéral à empiéter sur les champs de compétence des provinces, ce qui risque de tout gâcher?

Dans cette présentation idyllique de l'avenir, on ne parle nul part du retour à la pureté originelle du fédéralisme et de cette merveilleuse collaboration entre les partenaires fédératifs qui, en cette année de grâce 2025, feront l'envie du monde entier. Et pour cause.

Lundi dernier, à Charlottetown, le premier ministre Charest a prononcé son discours de loin le plus sévère sur le fédéralisme tel qu'on le pratique au Canada.

Il arrivait parfois à Robert Bourassa de dénoncer le fédéralisme dominateur, voire «prédateur», mais je ne me rappelle pas avoir entendu de sa bouche une critique aussi éloquent de la dérive centralisatrice à laquelle on assiste depuis quelques décennies. Si Bernard Landry avait été invité à prononcer un discours sur le sujet, il aurait pu reprendre intégralement à son compte l'analyse de M. Charest.

On pourrait même voir un soupçon de menace dans les propos du premier ministre quand il a déclaré que «l'intérêt des Québécois dans la fédération canadienne sous-entend que cette fédération réussisse à respecter la différence du Québec». Et si elle ne réussit pas?

Le premier ministre Paul Martin n'a pas semblé particulièrement impressionné. Des tensions tout à fait normales, selon lui. Il a peut-être cru à un peu d'ésrouffe, destinée à faire remonter la cote du PLQ dans les sondages.

Remarquez, on peut difficilement l'en blâmer. Il y a tout juste deux mois, à l'issue de la conférence des premiers ministres sur la santé, M. Charest parlait d'une entente «historique» qui allait faire entrer le fédéralisme canadien dans une ère nouvelle. Il nous dit maintenant que rien n'a changé, que le Canada succombe même de plus en plus à ses «tentations centralisatrices». Quand faut-il le croire?

Le même jour où M. Charest prononçait son discours à Charlottetown, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, faisait paraître dans le *Globe and Mail* un texte dans lequel il se portait à la défense du principe de l'asymétrie, soulignant que la «ligne dure» à l'endroit du Québec a toujours eu pour effet de grossir les rangs souverainistes.

À Québec, on est manifestement inquiet. Yves Séguin y est peut-être allé un peu fort avec ses vampires et ses gousses d'ail, mais la dernière conférence sur la péréquation a eu l'effet d'une douche froide.

Dans le numéro de novembre de la revue *Options politiques*, publiée par l'Institut de recherche en politiques publiques, un ancien collaborateur de Pierre Elliott Trudeau, André Burelle, qui a pris ses distances avec le trudeauisme depuis longtemps, s'étonne de l'enthousiasme soulevé par l'entente sur la santé.

«Ce qui devrait nous étonner dans cette entente, ce n'est pas que le Québec ait obtenu la reconnaissance de son droit à l'exercice asymétrique de ses pouvoirs souverains sous le chapeau des principes et objectifs communs pancanadiens auxquels il a souscrit, c'est que les autres provinces n'aient pas exigé le même type d'entente pour coller à leurs besoins particuliers et demeurer maîtresses de leurs priorités budgétaires.» Pour M. Burelle, ce renoncement augure mal pour la correction du déséquilibre fiscal.

En réalité, à l'exception du Québec et possiblement de l'Alberta, les provinces ne peuvent pas compter sur leur opinion publique pour forcer Ottawa à évacuer une partie du champ fiscal en leur faveur, surtout pas si le financement des services de santé est au cœur du débat.

Le dernier sondage commandité par le Conseil de l'unité canadienne dans le cadre de ses *Portraits du Canada* parle de lui-même. La majorité des Canadiens hors Québec estiment que la santé devrait relever du gouvernement fédéral. C'est particulièrement vrai en Ontario, où 59 % des personnes interrogées sont de cet avis, alors que 63 % des Québécois croient au contraire que la santé doit relever des provinces.

Dans dix jours, les délégués au congrès du PLQ seront invités à adopter une résolution «incitant le gouvernement fédéral à renouer avec l'esprit fédéraliste et le respect des compétences de chaque ordre de gouvernement».

Une résolution aussi musclée va sûrement faire trembler Ottawa. Il serait peut-être plus prudent d'attendre avant d'acheter son billet pour l'eldorado libéral.

mdavid@ledevoir.com

Les immigrants boudent Québec... et encore plus les autres régions

KATHLEEN LÉVESQUE

Québec a beau renouveler son discours, créer de nouveaux programmes et mettre en place de nouvelles façons de faire, les régions ne réussissent toujours pas à attirer les immigrants à la hauteur des objectifs gouvernementaux. Ainsi, la Capitale-Nationale, identifiée depuis quatre ans comme deuxième pôle d'attraction des immigrants, a accueilli trois fois moins d'immigrants que prévu en 2003-04.

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) prévoyait l'établissement de 3300 immigrants dans la région de la Capitale-Nationale, mais seulement 1156 y habitaient en janvier 2004. L'objectif avait pourtant été révisé à la baisse, et deux fois plutôt qu'une: il avait d'abord été établi à 11 000, puis à 4000 immigrants.

Malgré cette situation, un immigrant sur quatre qui ne s'installe pas à Montréal choisit Québec. Les autres s'établissent en Montérégie, en Estrie et dans l'Outaouais.

C'est ce que révèle entre autres le *Rapport annuel de gestion 2003-04* déposé à l'Assemblée nationale il y a deux semaines par la ministre Michelle Courchesne. Le plan de régionalisation n'atteint aucun de ses objectifs.

Globalement, les immigrants admis en 2002 (les données de 2003 seront disponibles en janvier prochain) ont pris la route des régions dans une proportion de 14,9 % plutôt que selon la cible de 22,5 %. Le gouvernement précédent avait établi l'objectif à 25 % sans jamais pouvoir l'atteindre.

Au MRCI, on explique ces résultats par un mouvement d'urbanisation mondial difficile à contrer. Le Québec n'échappe pas à cette réalité: le Grand Montréal, qui comprend Longueuil et Laval, demeure la seule région véritablement pluriethnique de la province.

De façon particulière, «la diminution importante du nombre de réfugiés pris en charge par l'État» a elle aussi un impact, peut-on lire dans le document. On indique également qu'une des conditions de réussite pour s'assurer que des nouveaux arrivants s'établissent en région est le contexte économique.

Moussa Guene, responsable de la régionalisation à l'organisme PROMIS, qui s'occupe d'accueil et d'intégration des immigrants et des réfugiés, abonde dans ce sens. «L'emploi est la pierre angulaire de l'intégration. Or beaucoup de régions connaissent un taux de chômage élevé. [...] Mais il ne faut pas crier à l'échec même s'il y a beaucoup de travail à faire. Il faut surtout préparer la société d'accueil, la sensibiliser aux différences», soutient M. Guene.

Pour renverser la vapeur, la ministre Courchesne privilégie une collaboration étroite avec les municipalités. Lors du Forum des générations, une des mesures retenues par le gouvernement pour faire face au problème démographique consiste à signer des ententes avec les CRE (conseils régionaux des élus). Ainsi, Michelle Courchesne espère que l'immigration sera considérée comme un élément de développement régional.

Aussi, les chambres de commerce se montrent intéressées, contre rémunération, à travailler avec le MRCI pour déterminer les besoins de main-d'œuvre en région et ainsi cibler les immigrants lors de la sélection à l'étranger.

Mais cette vision économique de l'immigration semble s'arrimer moins facilement avec Emploi-Québec. Une entente interministérielle pour «favoriser l'intégration au marché du travail des immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles» a été signée en mai dernier. Mais il semble y avoir eu de nombreuses corrections à apporter, à moins que des divergences de vues ne soient apparues depuis ce temps, ce qui pourrait expliquer les nombreux reports de l'annonce publique de cette entente.

Le Devoir

Jeune maman à 56 ans



JEFF CHRISTENSEN REUTERS

UNE AMÉRICAINE de 56 ans a donné naissance à des jumeaux mardi à New York, devenant l'une des jeunes mamans les plus âgées des États-Unis. «Je me sens très bien», a déclaré hier Aleta Saint-James lors d'une conférence de presse à l'hôpital de Mount Sinai. «J'étais en bonne condition physique et mon énergie mentale est très équilibrée, je savais que je pouvais apporter des choses extraordinaires à ces enfants», a-t-elle dit, ajoutant qu'il ne faut pas écouter les commentaires et mener à bien ses rêves. «Ce n'est pas la fin parce que vous avez 50 ans [...] Je me vois jeune et pleine de vitalité à 70 ou 80 ans», a-t-elle ajouté, ses deux bébés dans les bras. La mère, qui doit fêter ses 57 ans demain, a subi pendant trois ans un traitement contre la fertilité. Son fils Gian et sa fille Francesca sont nés par césarienne mardi matin. Ce sont ses premiers enfants.

Alcool au volant

L'ex-juge en chef Lyse Lemieux jugée en catimini

ROLLANDE PARENT

L'ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Lyse Lemieux, a comparu pour conduite avec facultés affaiblies, à l'abri de l'œil des médias, mardi dernier, huit jours avant la date prévue, mais son avocat assure qu'il ne faut pas voir là un traitement de faveur.


Mme Lemieux a plaidé coupable et le juge Serge Boisvert l'a condamnée à une amende de 600 \$, la peine minimale pour une première infraction, et a suspendu son permis de conduire pour une durée d'un an. La juge Lemieux a cependant demandé et obtenu la permission de reprendre le volant après trois mois, à la condition de faire installer dans son automobile un dispositif qui bloque le démarreur si, après avoir soufflé dans l'appareil, le taux d'alcoolémie est plus élevé que requis. Ce système sera donc en place pour les neuf derniers mois.

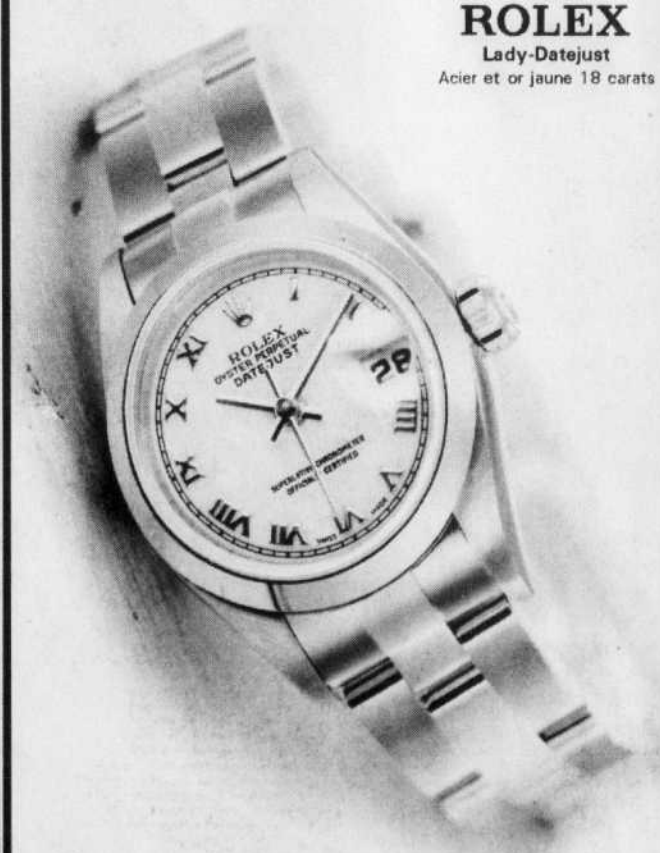
Mme Lemieux, âgée de 68 ans, qui exerçait la fonction de juge depuis 26 années, avait décidé de prendre sa retraite abruptement l'été dernier, à compter de la fin de septembre, après avoir été interceptée au volant de sa voiture, le 5 août, à Montréal. Les résultats des deux tests d'alcoolémie montraient un taux de deux fois la limite permise.

Joint par téléphone, l'avocat de l'ex-juge Lemieux a dit qu'il «ne faut surtout pas y voir une stratégie».


M^r Daviault, qui s'occupe du dossier de Mme Lemieux «depuis le tout début», a lui-même été juge de la Cour supérieure du Québec, pour une courte période, mais a préféré retourner à la pratique du droit. M^r Daviault estime que «ce dossier a été traité normalement».



Presse canadienne


ROLEX
Lady-Datejust
Acier et or jaune 18 carats



Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876


Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal


Déjeuners-causeries
 **Desjardins**

Mardi 23 novembre 2004
de midi à 14 h


> Réservations
par télécopieur
(514) 871-5971
en ligne
www.ccmq.ca/activites




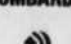

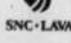
> Renseignements
Rina Bevilacqua
(514) 871-4000
poste 4001

>> Billet(s)
Membres : 55 \$
Non-membres : 85 \$

>> Table(s) de 10
Membres : 495 \$
Non-membres : 850 \$

Taxes en sus

En association avec :  **GOWLING** *Gowling Lafleur Henderson*

En collaboration avec :  **ALCOA**  **AON**
 **BELL**  **BOMBARDIER**
 **Diners Club International**  **SNC-LAWALIN**

PROCHAÎNES COPÉES

À deux reprises au cours de la saison, il y aura tirage d'une paire de billets aller retour, classe Hospitalité, offert par AIR CANADA sur son réseau international.

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Bernard Paquet auprès de Pierre Bourque

C'est finalement en tant que président de l'organisation locale de la campagne de Vision Montréal que l'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, militera aux côtés de Pierre Bourque dans les prochaines semaines. De récentes rumeurs laissaient supposer que M. Paquet, un ardent défusionniste, se présenterait lui-même pour Vision Montréal à l'élection partielle dans Saint-Laurent, qui sera tenue le 19 décembre pour remplacer les conseillers démissionnaires Irving Grundman et René Dussault, reconnus coupables de corruption. Bernard Paquet laisse donc sa place à Ginette Desrochers, 53 ans, qui travaille dans un cabinet d'avocats, et Aref Salem, 37 ans, propriétaire d'une station-service. Ils affronteront Laval Demers et Patricia Bittar, qui se présentent sous la bannière de l'UCIM, le parti du maire Gerald Tremblay. — *Le Devoir*.

L'UQAM et l'environnement

L'UQAM a dévoilé hier une politique environnementale qui touchera l'ensemble des activités universitaires, y compris de recherche, ainsi que la vie de tous les jours par le recyclage de plusieurs matières de base, surtout celles liées à la restauration, qui génèrent un fort volume de déchets. La politique dévoilée par le recteur, Roch Denis, comprend un programme complet de récupération des matières recyclables, de réduction et de réemploi ou de valorisation. Ces activités, qui impliqueront activement plus de 50 000 personnes travaillant au centre-ville de Montréal, vont aussi englober les économies d'énergie, l'embellissement du campus, la gestion des matières dangereuses, les achats de l'université et sa collaboration avec les organismes liés à l'environnement. — *Le Devoir*.

Bonnes Fêtes

Les Québécois devraient dépenser pas moins de 1,9 milliard durant les Fêtes et ce, en excluant le secteur automobile. Le Conseil québécois du commerce de détail a dévoilé, hier, les résultats d'un sondage réalisé auprès du public sur ses intentions de dépenses de consommation durant les Fêtes 2004. Il en ressort que les Québécois devraient dépenser 1 933 000 000 \$ cette année. Ces dépenses pour les Fêtes atteindront en moyenne 628 \$ par ménage. Ces dépenses ont d'ailleurs déjà commencé, puisque 26 % des répondants avaient déjà fait leurs premiers achats des Fêtes à la fin du mois d'octobre. De façon générale, 81 % des Québécois prévoient dépenser au moins autant qu'à pareille date l'an dernier, soit 70 % autant et 11 % davantage. Reste que certaines inconnues demeurent, notamment une possible grève à la Société des alcools du Québec durant les Fêtes. Interrogé sur les effets appréhendés d'un tel conflit, le président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, Gaston Lafleur, a indiqué qu'il s'attendait plutôt à un déplacement des achats d'alcool qu'à une diminution. — *PC*.

Jeu pathologique

Miser sur le couple

Une étude réalisée à l'UQAM propose de nouvelles avenues pour soigner les malades du jeu. Stéphane raconte.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Stéphane a tout essayé: la thérapie spécialisée du centre Dollar-Cormier, l'autoflagellation publique aux Gambleurs anonymes (GA) et même l'inscription volontaire au club sélect des rayés du casino. Pourtant, il est incapable de faire une croix sur le jeu même s'il sait que son mal peut lui coûter sa famille. La solution? Prendre le joueur non plus comme un individu, mais comme un conjoint et un chef de famille, une initiative toute montréalaise qui a semé chez Stéphane les premiers germes d'une «longue rémission».

Le jeu pathologique est une maladie mentale au même titre que la dépression et qui a, par conséquent, des répercussions sur toute la cellule familiale. Quand Stéphane remplit ses cartes de crédit en une nuit, c'est sa conjointe et ses deux enfants qui en pâtissent en premier lieu, pas lui. D'où l'idée du Laboratoire sur le couple et la sexualité de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a entrepris de faire table rase des idées reçues sur le joueur pathologique pour reprendre le tout selon la perspective du couple par le biais d'une étude comportementale.

Pour Stéphane et sa conjointe, l'approche a été une véritable révélation. «J'ai essayé les Gambleurs anonymes, mais je n'ai jamais aimé le système. Je n'ai pas aimé avoir à parler devant le monde et à entendre le monde pleurer autour de moi en racontant leur bla-bla quotidien», raconte-t-il. À l'UQAM, c'était plus une sorte de cours. On nous a appris à mieux communiquer, à mieux se comprendre.»

La passion du jeu de Stéphane est née avec la venue du casino à Montréal, en 1994. Depuis, il a fait rechute après rechute. La proposition d'un atelier de couple est donc tombée à point pour la conjointe de Stéphane, qui refuse désormais de vivre avec «trois enfants à la maison». C'est que la rémission de Stéphane est fragile et il est encore impensable de lui confier des cartes bancaires ou de crédit sans tenter le diable.

À preuve, il a beau figurer sur la liste des rayés du casino, il s'y rend quand même. Entrera, entrera pas? Ça dépend des jours. «J'ai testé le système à de nombreuses reprises et il n'est pas parfait. Il y a des journées où je me risquais à y aller et où je revenais les poches vides ou pleines. D'autres journées, j'y allais et je me faisais regarder dans les yeux. La façon de faire est de nous amener sur le côté et de nous dire bien gentiment de sortir», raconte Stéphane, qui souhaiterait une action plus... musclée.

Devant l'impasse, commune à la plupart des couples qui sont aux prises avec une telle pathologie, les intervenants du Laboratoire sur le couple et la sexualité, Vanessa Villeneuve et Anic Anderson, ont mis au point un questionnaire et un séminaire de deux jours afin de donner à ces couples des outils



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

pour mieux communiquer. «C'est très interactif, on montre des techniques et on prend le temps de les mettre en pratique pour favoriser leur intégration. L'idée est de favoriser l'écoute, mais aussi la façon de s'exprimer», explique Vanessa Villeneuve.

Supervisé par les D^{rs} Gilles Trudel et Richard Boyer, le projet permettra de comparer 120 couples entre eux afin de quantifier l'importance de la communication dans le couple pour prévenir les rechutes. L'inverse n'est toutefois pas à exclure. «S'il paraît évident qu'un problème de jeu va finir par affecter la relation conjugale, il est possible aussi que des problèmes de communication au sein du couple puissent conduire au jeu pathologique. La relation peut jouer dans les deux sens», avance le D^r Trudel, psychologue et chercheur à l'UQAM et au Centre de recherche Fernand-Seguin (CRFS).

Cette hypothèse est particulièrement intéressante à étudier chez les gens de plus de 55 ans. Et pour cause. Depuis 1975, le jeu pathologique aurait augmenté de 45 % chez les plus de 65 ans. «Ils ont beaucoup de temps libre et le jeu peut permettre d'en combler une partie», note le D^r Trudel, qui s'inquiète des conséquences à long terme d'un tel comportement. «Les gens qui sont à la retraite sont souvent fragilisés; quand le jeu entre dans leur vie, cela a souvent plus de conséquences. Perdre sa fortune à 25 ans est une chose, à 65 ans c'est la fin.»

Plus généralement, le jeu pathologique touche 2,1 % de la population québécoise (125 000 personnes). À ceux-là s'ajoutent près de 500 000 joueurs potentielle-

ment pathologiques, soit en voie de le devenir. Le jeu excessif peut entraîner une dépression majeure, des pensées suicidaires, de l'endettement, de la pauvreté, des comportements criminels, la perte d'un emploi ainsi qu'une dysfonction au sein du couple pouvant engendrer une séparation, voire un divorce.

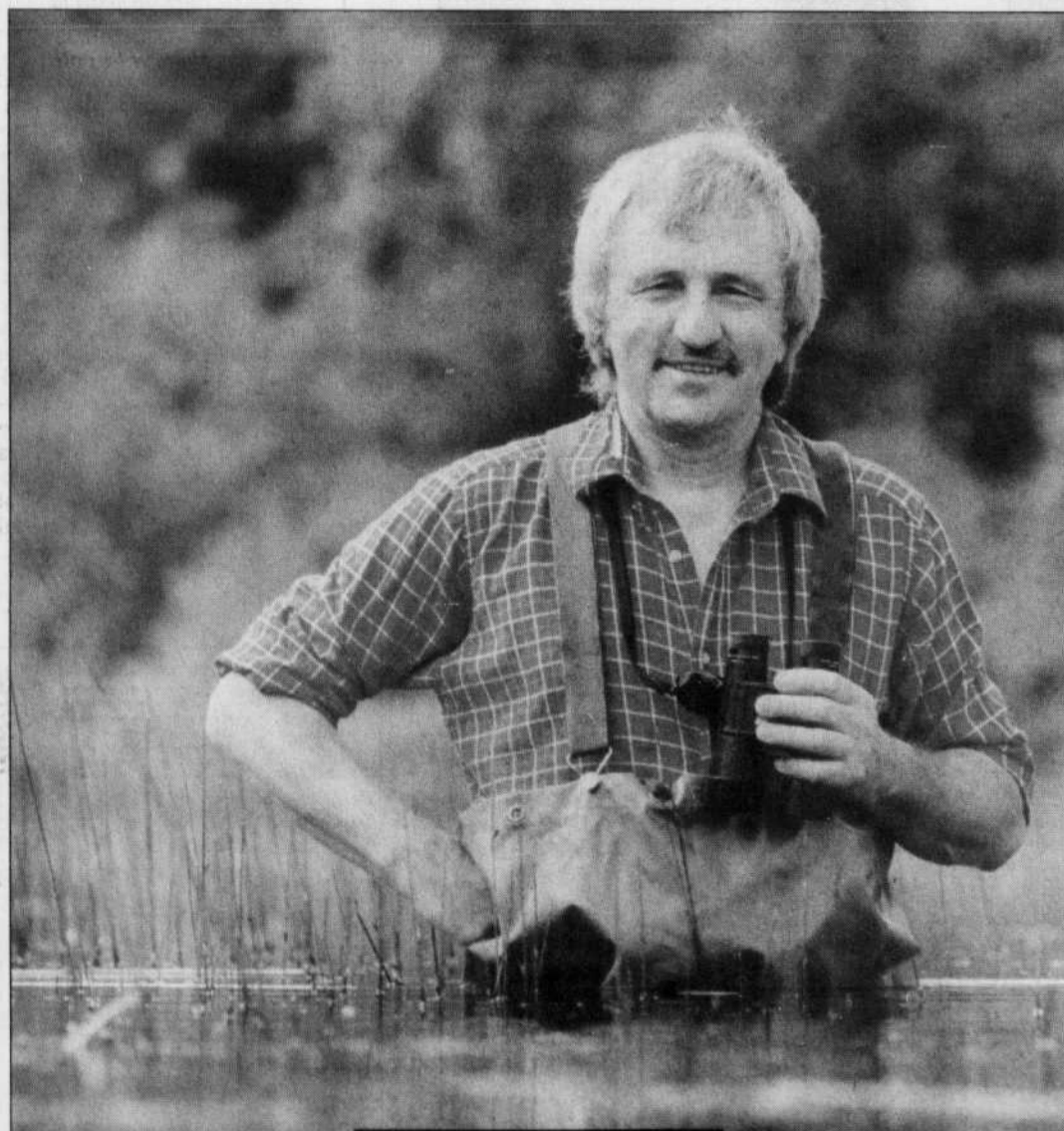
Pour les D^{rs} Trudel et Boyer, il n'est pas farfelu de croire qu'en assainissant leurs rapports quotidiens et en mettant l'accent sur le rôle de soutien joué par le conjoint non joueur, les participants verront diminuer de beaucoup les possibilités d'une rechute. «Il ne faut pas perdre de vue qu'une relation de couple saine prévient divers types de problèmes de santé psychologique et physique», rappelle le D^r Trudel.

La conjointe de Stéphane, elle, y croit. «Je me rends compte que je suis plus capable de lui parler et de lui dire comment je vis les choses», raconte-t-elle. Mieux, Stéphane est devenu pour elle un livre ouvert. «Je ne m'en rendais pas compte les premiers temps qu'il me mentait parce que je ne tenais pas assez compte de ses changements d'humour. Maintenant, je le sais à son ton.»

Mais le couple sait bien que tout cela reste bien fragile. «Le mot "rechute" refait toujours surface. Ma dernière remonte à trois ou quatre mois et elle me hante», laisse tomber Stéphane. En attendant, il croise les doigts.

Le Devoir

Laboratoire sur le couple et la sexualité:
987-3000, poste 6725



NOUS COMPTONS
SUR DES
EXPERTS
QUI CONNAISSENT
L'ENVIRONNEMENT
EN PROFONDEUR.

Écologiste et environnementaliste, Henri Jacob se passionne pour les milieux humides et les oiseaux qui y vivent. Au cours des dix dernières années, il s'est souvent retrouvé dans l'eau jusqu'à la taille pour bagner des canards dans le cadre d'un programme de recensement de la sauvagine dans la région de Val-d'Or, au Québec.

Le grand intérêt d'Henri pour l'environnement trouve écho dans sa fidélité au Fonds de l'environnement de Shell, à titre de membre du comité régional depuis sa création en 1990.

Accessible à tous les Canadiens, le Fonds de l'environnement de Shell soutient des projets d'amélioration de l'environnement sur le terrain élaborés par les gens de la collectivité.

Cinq comités régionaux, composés d'experts comme Henri et tous animés par la même passion pour l'environnement, étudient des centaines de demandes chaque année et choisissent les projets qui contribueront le plus à améliorer et à protéger l'environnement canadien.

Depuis 1990, le Fonds de l'environnement de Shell a appuyé plus de 3 500 projets, donnant ainsi aux Canadiens les moyens de transformer leurs idées en projets concrets.

Shell Canada aide des experts comme Henri Jacob à trouver des solutions pour atténuer les inquiétudes liées à l'environnement et cela afin que nous puissions tous entrevoir un avenir meilleur.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de Shell Canada à www.shell.ca



DÉCOUVRIR

LA REVUE DE LA RECHERCHE



La recherche d'ici
Son rôle dans votre quotidien

Obtenez
vos deux exemplaires gratuits
en envoyant vos coordonnées à decouvrir@acfas.ca

Maintenant en kiosque • www.acfas.ca/decouvrir

• LES ACTUALITÉS •

Une vitrine pour les OGM sur le site du MAPAQ

LE DEVOIR

Mise au point: les pommes, fraises, bleuets, laitue ou maïs sucré génétiquement modifiés n'existent pas. Impossible donc de les retrouver sur les rayons d'une épicerie où, finalement, très peu d'organismes génétiquement modifiés (OGM) circulent. Et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a désormais l'intention de la faire savoir à la population... à travers un nouveau site Internet lancé hier dans le cyberspace.

Selon le MAPAQ, ogm.gouv.qc.ca (c'est sa localisation) se veut une source d'information grand public visant à répondre aux interrogations des consommateurs sur les OGM. Avec des données simples et factuelles «s'appuyant sur l'état actuel des connaissances», précise France Brunelle, conseillère en biotechnologie au ministère. Ce site apparaît dans la foulée des recommandations du Conseil de la science et de la technologie qui, en 2002, avait demandé à Québec de faire preuve d'un peu plus de transparence en matière d'OGM.

Qui sont-ils? Où se retrouvent-ils? Quels sont les enjeux qu'ils induisent sur le plan moral, commercial ou environnemental? En une série d'hyperliens, le MAPAQ tente de répondre à ces nombreuses questions, démontrant au passage que si dix espèces de plantes génétiquement modifiées sont autorisées au Québec, à peine trois (maïs grain pour la consommation animale, soya et canola) sont finalement utilisées à des fins commerciales.

Cette vitrine réticulaire est toutefois loin de faire le bonheur de Greenpeace, qui orchestre depuis des années une vaste campagne contre les OGM. Selon cet organisme, l'ensemble est «assez partiel», plusieurs sujets importants n'ayant pas été abordés.

C'est le cas entre autres de l'économie des OGM, où la liste des entreprises qui contribuent à leur croissance, les stratégies commerciales qu'elles développent mais aussi les données scientifiques à la base des autorisations de commercialisation brillent par leur absence. «Nous ne voulions pas nommer des compagnies mais parler plutôt des OGM en général», poursuit Mme Brunelle. Quant aux données scientifiques, elles sont dans les mains du gouvernement fédéral. Nous n'y avons donc pas accès.

Autre omission, estime Greenpeace: le MAPAQ ne mentionne pas dans la section «norme volontaire d'étiquetage» le fait que le ministre s'est opposé à cette norme. «Ceci est pourtant important», a commenté hier Eric Darier, du groupe de pression environnementaliste.

Le Devoir

Le MEQ entrouvre la porte au matériel scolaire numérique

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les écoles québécoises ont une belle flotte d'ordinateurs et vogue sur un réseau de fibre optique, mais les logiciels éducatifs n'animent pas encore en grand nombre cet équipement. Cela pourrait changer puisque le ministère de l'Éducation (MEQ) vient d'entrebâiller sa porte au matériel scolaire numérique.

Dans une lettre expédiée aux directions de commission scolaire, le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, Robert Bisailon, confirme ce virage que le MEQ vient tout juste d'aborder. «Le ministère a élaboré une nouvelle définition d'un ensemble didactique de base», écrit-il dans une missive dont *Le Devoir* a obtenu copie. «L'ensemble didactique est composé d'une série d'instruments, dont un guide d'enseignement imprimé ou numérique», une manière de «favoriser l'utilisation de contenus numériques dans l'en-

seignement et l'apprentissage».

Favoriser? S'ils se réjouissent de ce premier pas, qu'ils réclamaient à grands cris, les producteurs de matériel numérique se désolent des conditions d'implantation que le ministère impose. «Le ministère veut favoriser le numérique mais il indique que pour présenter des logiciels, il faudra aussi faire dans l'imprimé», déplore Gilles Bertrand, directeur de l'Alliance Numérique, un organisme qui compte parmi ses membres des producteurs de contenu numérique lié à l'éducation. «Nos membres ne sont pas éditeurs de manuels scolaires, ils produisent du numérique, qu'ils arrivent à vendre partout, sauf au Québec!»

Les éditeurs de manuels scolaires devront donc se mettre à l'ère numérique — ou les éditeurs numériques à l'imprimé! — pour que cette annonce donne lieu à des changements concrets dans les salles de classe. «Actuellement, la production de matériel numérique par nos éditeurs est, disons, timide», concède Jean Canac-Mar-

quis, vice-président à la section scolaire pour l'Association nationale des éditeurs de livres, qui signe avec le ministère de l'Éducation une entente les liant, ainsi que les commissions scolaires, à un budget de 300 millions de dollars pour le matériel nécessaire à la réforme.

Ce n'était d'ailleurs pas une demande des éditeurs, poursuit M. Canac-Marquis, ceux-ci ayant déjà eu leur lot de problèmes récents avec les commissions scolaires, qui tardaient à acheter leur matériel, les laissant avec des dépenses sur les bras et très peu de revenus. «On ne se lancera pas dans la production de numérique si on n'est pas certains d'avoir des enveloppes précisément pour cela», précise l'éditeur.

Pas question pour l'heure de gonfler les budgets, réplique le directeur des ressources pédagogiques au MEQ, Roger Vézina, qui croit que les éditeurs réussiront à produire du numérique sans que les prix soient grandement affectés. «Nous voulions introduire du numé-

rique adapté aux exigences de la réforme et qui ne serait pas seulement des sites Internet peu ou pas du tout adaptés aux jeunes», explique-t-il.

Quant aux producteurs de numérique, écartés de cette annonce puisqu'ils ne produisent pas d'imprimé, rien ne les empêche d'établir des partenariats avec les éditeurs de manuels scolaires, explique M. Vézina. «On me dit que ça serait dans le domaine du possible.» L'Alliance Numérique précisa toutefois hier qu'aucun rapprochement avec l'ANEL n'a été fait.

Les commissions scolaires sont à l'origine de cette demande: un sondage éclair a permis de constater que 20 % d'entre elles réclamaient des contenus mieux adaptés à l'attrait des jeunes pour les nouvelles technologies. «Nos membres nous ont souligné que les manuels n'étaient pas adaptés à la réalité», explique Denis Pouliot, directeur des communications à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le Devoir

Projet de port méthanier contesté

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Huit groupes sociaux ou à caractère écologiste ont réclamé hier le retrait pur, simple et immédiat du projet Rabaska dans le secteur des villes de Lévis et Beaufort, presque en face de l'île d'Orléans.

Parrainé par Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge, ce projet propose d'installer un terminal maritime de gaz naturel à Beaufort. Dès qu'il a été connu, il a suscité la colère de la population locale et vient de se solder par la création d'un «Front du refus». Les groupes qui font partie de ce front commun ciblent des objectifs divers. Les uns défendent le patrimoine paysager et architectural. Les autres s'opposent au projet pour des raisons environnementales. L'insécurité appréhendée des installations portuaires et de stockage d'importantes réserves de gaz naturel près de ce milieu urbanisé en mobilise d'autres. Tous les groupes disent qu'ils feront la lutte contre ce projet sur leur propre longueur d'onde mais s'entendent pour coordonner leur opposition si le projet n'est pas retiré.

Le projet est jugé «intrinsèquement impertinent en raison de la valorisation de la filière du gaz», notait hier le communiqué commun. «Pour d'autres, il est aberrant en raison du déracinement de nombreuses familles et des éventuels dangers pour les populations avoisinantes, ou encore parce qu'il est considéré comme un aménagement inadmissible dans un décor champêtre et paysager d'une aussi grande valeur historique, culturelle et identitaire.»

La plupart des huit participants à cette conférence de presse tenue Lévis se sont dits étonnés que le consortium à l'origine de ce projet n'ait pas préalablement consulté les groupes régionaux avant d'accoucher de son projet alors qu'il se compose de sociétés commerciales expérimentées en matière de consultation.

«En 2004, précise la déclaration commune, les critères techniques ne peuvent prévaloir sur les critères socioéconomiques et humains quand vient le temps d'ériger des installations ayant comme effet de modifier radicalement la vocation et l'image d'un territoire.»

Pour André Bélisle, porte-parole de la coalition Québec-vert-Kyoto et président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, un tel projet va à l'encontre de l'obligation pour le Québec de réduire ses émissions de gaz à effet de serre puisqu'il valorise une source d'énergie dommageable pour la planète. M. Bélisle ajoute que beaucoup d'écologistes devront, pour le même motif, s'opposer à un autre projet de terminal de gaz naturel à Gros-Cacouna, lui aussi dévoilé récemment.

Le Devoir

Membres de l'Académie



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'ANCIENNE directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, a été reçue membre de l'Académie des lettres du Québec hier soir, en même temps que le linguiste Jean-Claude Corbeil. Dans un discours présenté à l'assemblée hier, Lise Bissonnette a rappelé les devoirs culturels des Québécois. Elle a rappelé que nous sommes les «descendants encore directs d'analphabètes coupés du monde et [que] nous nous devons, à nous-mêmes, d'ouvrir les vannes sans compter et d'éprouver encore le vertige de nos devoirs inachevés». Jean-Claude Corbeil a quant à lui rappelé que la vigilance est de rigueur et que la tentation est grande pour les francophones de s'abandonner au «courant dominant du tout-en-anglais». La soirée d'hier était également l'occasion de remettre à l'historien, écrivain et professeur de littérature Yvan Lamonde sa médaille de l'Académie. Sur la photo, Mme Bissonnette est accompagnée de Jacques Allard et Jean Royer.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS CULTURELS DE LA PREMIÈRE CHAÎNE



L'ART ET LA GUERRE: WAJDI MOUAWAD TÉMOIGNE.

L'entrevue sera suivie d'une table ronde animée par Raymond Cloutier avec Jean Barbe, journaliste et romancier, et Louise Déry, directrice de la galerie d'art de l'UQAM.

Ce soir 20 h

Réalisation: Claude Godin
Réali.-coord.: Alain Kémeid

 95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

É D I T O R I A L

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÏON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

Épargne et productivité

À cause de leurs déficits records, les États-Unis font maintenant face à une chute marquée de leur dollar par rapport aux principales devises de la planète. Attention, Canada: les effets pourraient être douloureux si des mesures d'accroissement de notre productivité ne sont pas prises résolument!



Jean-Robert Sanssaïon

Avec un dollar 33 % plus fort qu'il y a deux ans, bien des Québécois en profiteront pour retourner progressivement sur les plages américaines qu'ils avaient désertées depuis une vingtaine d'années. Ce faisant, ils délaisseront petit à petit la Gaspésie, les Îles ou les Maritimes, devenues des destinations privilégiées au fil des ans. Ce changement d'habitudes risque de faire des ravages dans une industrie qui a su profiter de la conjoncture favorable mais qui devra désormais adapter ses produits et ses prix pour se tirer d'affaire.

Le cas du tourisme n'est qu'un exemple. Lors de l'annonce de la mise à pied de quelque 600 employés chez Bombardier Produits récréatifs (BPR), mardi, les dirigeants de l'entreprise ont montré du doigt l'appréciation du dollar canadien comme facteur d'explication de la baisse des ventes.

Une devise subitement revalorisée du tiers entraîne nécessairement son lot de difficultés dans la plupart des entreprises exportatrices, surtout celles qui n'ont pas su accroître leur productivité. En revanche, les entreprises manufacturières paieront moins cher les équipements importés qui serviront précisément à l'accroissement de la productivité. Cet avantage a fait la force des États-Unis, qui peuvent maintenant tirer le maximum de profit de la baisse de leur devise devant la menace chinoise ou... canadienne.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le Canada et, bien sûr, le Québec sauront à leur tour profiter de l'occasion qui s'offre. Car le risque existe de réagir en vulgaire consommateur dont le niveau de vie vient d'augmenter comme par magie du simple fait de l'accroissement de la valeur de la monnaie.

Au cours des prochains mois, bien des entreprises devront procéder à des mises à pied faute de rentabilité suffisante. Ce qui est vrai pour le tourisme le sera aussi pour les industries des ressources, du papier, du meuble ou de l'aéronautique, pour n'en nommer que quelques-unes.

Pour l'instant, rien n'y paraît trop, si on fait exception des cas comme celui de Bombardier, qui ont fait la manchette. Les économies canadienne et québécoise ont su traverser la dernière récession américaine, puis faire face à la première vague d'appréciation du dollar, sans dommages majeurs. Nos entreprises produisent actuellement à des niveaux proches de la pleine capacité et les derniers chiffres de l'emploi restent positifs, même si le rythme de création a ralenti.

Tant mieux, mais attention! Mieux vaut agir tout de suite pour prévenir les effets des hausses conjuguées de notre devise, du prix du pétrole et des taux d'intérêt plutôt que de regarder le train passer. Après tout, le Québec n'est pas l'Alberta!

Dans leur prochain budget, tant Québec qu'Ottawa doivent inclure des mesures vigoureuses pour encourager l'épargne et l'investissement productif. Après des années de croissance de l'endettement des ménages, rendue possible par des taux d'intérêt très bas, et de médiocres gains de productivité dans les entreprises, trompées par la faible valeur du huard, le temps est venu de renverser la vapeur.

j-rsanssaion@ledevoir.ca

Danse fragile

On ne le dira jamais assez: la danse au Québec — ce porte-étendard, à travers le monde, de notre modernité — est un secteur aussi pétillant que fragile. Salaires misérables, manque de salles de création convenables, budgets d'équilibriste, aides à la tournée qui n'ont pas suivi les succès à l'étranger, tous ces éléments forment l'arrière-scène du secteur, éléments auxquels s'ajoutent des problèmes de rayonnement auprès des diffuseurs depuis la disparition, l'an dernier, du Festival international de nouvelle danse.

Le dynamisme fou des créateurs permet d'affronter ces vents contraires. L'erreur serait toutefois de croire que la croissance et le succès en font autant. Au contraire, ils peuvent tout empirer: le grand défi, en économie, n'est-il pas de passer de la PME à l'entreprise avec succursales? La règle s'applique aussi au monde des arts, et particulièrement à la danse, milieu sans tradition qui arrive à l'âge de l'institutionnalisation et de la transmission.

La compagnie d'Édouard Lock se trouve à ce tournant, et elle le vit avec quelques difficultés, comme *Le Devoir* en fait état. Dans de tels cas, il y aurait lieu qu'une aide particulière de l'État soit au rendez-vous. Les organismes subventionnaires doivent prendre acte de la mouvance d'un milieu et s'y ajuster si le besoin s'en fait sentir.

Mais l'État ne peut pas absoudre toutes les mauvaises décisions qui sont prises au nom de la croissance ou des succès à venir. À cet égard, et en dépit de la concomitance dans le temps, les malheurs de la Fondation Jean-Pierre-Perreault, qui a temporairement fermé ses portes cette semaine, lui sont bien particuliers.

Ainsi, les règles du jeu sont claires en matière de tournées: il faut compter 50 000 \$ par semaine pour déplacer 20 personnes en Europe, le double donc pour y présenter les 32 danseurs de *Joe* — spectacle qui n'était d'ailleurs nullement appelé à se financer à sa création, en 1983, puisqu'il avait été conçu pour les finissants en danse de l'UQAM, en s'assurant la participation de chacun!

Bref, déplacer ces gens pendant deux mois coûtait une fortune, ce que la fondation ne pouvait pas assumer. Elle s'est néanmoins lancée dans l'aventure sur la base d'un programme de tournée qui manquait totalement de réalisme, ce qui a ajouté aux frais. Qui faut-il blâmer si les subventions n'ont pas suivi?

Le conseil d'administration dira qu'on ne pouvait pas reculer, qu'il fallait respecter les projets de Jean-Pierre Perreault, dont le décès avait déstabilisé tout le monde il y a deux ans. Mais il fallait voir que la première conséquence de ce risque insensé serait de ne pas payer les danseurs, puis de mettre en péril l'existence même d'une fondation créée il y a 20 ans.

On en est là, et l'impact est majeur pour tout le milieu puisque l'Espace Jean-Pierre-Perreault est désormais fermé aux spectacles et aux résidences qui devaient s'y tenir au cours des prochains mois.

Jean-Pierre Perreault, dit-on, n'était pas homme de compromis, prêt à décliner une invitation si les conditions optimales de présentation de son œuvre n'y étaient pas. Il était aussi soucieux du statut des danseurs, notamment sur le plan salarial. Cet esprit-là n'a pas été respecté, et l'aide de l'État n'y aurait rien changé.

jboileau@ledevoir.ca



LETTRES

Le second mandat de George W. Bush

Depuis la réélection de George W. Bush à la présidence des États-Unis, plusieurs commentateurs ont porté sur les positions qu'il prendra au cours de son second mandat. Poursuivra-t-il sa lancée de va-et-vient en politique étrangère et de néoconservateur en politique intérieure? Adoptera-t-il des orientations plus modérées, comme certains de ses prédécesseurs à la Maison-Blanche l'ont fait après avoir été réélus? Qui plus est, George W. Bush n'est-il pas plus souple et plus modéré qu'on ne s'est plu à le dépendre?

Une réponse à ces interrogations nous est venue, me semble-t-il, de l'ambassadeur des États-Unis au Canada à peine quelques heures après le scrutin du 2 novembre. Paul Cellucci a alors profité de l'effervescence créée par l'élection dans son pays pour affirmer de nouveau l'intention de George W. Bush de construire une «grande Amérique du Nord» mise en place et définie par les États-Unis. En effet, l'ambassadeur a rappelé la volonté de la Maison-Blanche d'intégrer et d'homogénéiser autant les politiques commerciales que celles qui ont trait à toutes les formes de sécurité dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, autrement dit, de tout mettre en œuvre pour éliminer les frontières entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Le message est clair: rien de ce qui a cours depuis la première élection de George W. Bush ne va changer. Le même esprit unilatéraliste sera maintenu; le terrorisme international continuera de servir de levier pour justifier l'accroissement des interventions militaires des États-Unis dans le monde, y compris chez ses voisins immédiats si né-

cessaire; les mêmes méthodes de prédation économique prévaudront avec les conséquences déjà connues d'appauvrissement de la majorité au profit d'une minorité de nantis, y compris aux États-Unis eux-mêmes.

George W. Bush ne changera pas d'un iota. C'est un homme qui adhère totalement aux valeurs guerrières, fondamentalistes et religieuses ainsi qu'à l'individualisme salvateur qui constitue le socle de l'histoire des États-Unis. Les dirigeants politiques canadiens ont intérêt à s'en souvenir.

Serge Genest
Québec, le 8 novembre 2004

Apologie de la communication mobile

Certaines personnes s'élèvent contre les téléphones portatifs. Je voudrais ici défendre la communication mobile et dire pourquoi je ne retournerais pas en arrière, dans l'ancien temps. D'abord, le téléphone cellulaire est un outil indispensable. Grâce à lui, je suis enfin libre car je suis en communication 24 heures sur 24. Je peux ainsi, sans avoir à supporter le moindre délai (je veux parler tout de suite!), laisser un message à quelqu'un n'importe où sur la planète. Aussi, mon téléphone est si perfectionné qu'il m'aide à gérer mon temps. En effet, si je le souhaite, je peux assourdir les sonneries polyphoniques: cela m'aide à sauvegarder ma vie privée. Or mon téléphone est plus qu'un téléphone: à ma ceinture ou dans ma main, il est aussi petit et agréable qu'un jouet d'enfant. Il me permet de jouer, de faire des clips, de prendre des photos et de les envoyer! Je ne suis donc jamais seul. Il

me donne même le sentiment d'exister, ergo d'être quelqu'un! Et c'est parce que je possède un cell que les autres m'appellent et que je suis quelqu'un car je peux aussi les appeler. Je suis quelqu'un parce que toutes les personnes importantes ont besoin, comme moi, d'un téléphone. De plus, mon portable assure ma liberté d'expression puisque je peux parler de moi partout, y compris dans l'autobus. Certains voyeurs qui m'entendent parler me regardent parfois d'un drôle d'air. Ils sont jaloux et me dérangent: en fait, ils m'envient! C'est ainsi que mon téléphone construit et protège mon identité. Il est une partie de moi-même: lorsque je l'oublie, j'appréhende une mauvaise journée car je pourrais être sauvagement agressé dans la rue sans pouvoir appeler à l'aide. Dire que des femmes sortent le soir sans portable! Comment font-elles? Sans mon téléphone, je me sens nu, un peu comme si j'avais perdu mon argent. Il me coûte d'ailleurs une fortune à chaque mois, ce cellulaire; je suis donc riche car je parviens à le garder. Pour réduire la pauvreté, on devrait supprimer les lignes résidentielles. Mon téléphone me garantit la communication continue avec le monde auquel j'appartiens fièrement — et c'est logique: tout le monde devrait se payer un cellulaire, tout le monde devrait être capable de communiquer en 2004. C'est simple: ou bien tu as ton cellulaire, ou bien tu n'es pas capable de communiquer. J'ai un téléphone depuis trois ans et on peut se fier à moi: seul un sophisme ou un faux raisonnement m'obligerait à croire que j'ai tort de ne pas faire comme les autres. Mais je dois couper ici ma communication (et mon argumentation) car ma pile est faible...

Dominic Desroches
Montréal, novembre 2004

LIBRE OPINION

Je me souviens

ANDRÉ AUCLAIR
Montréal

En cette magnifique fin d'après-midi du samedi 12 juin 2004, nous étions là, recueillis, après un véritable pèlerinage que nous avions fait par la route d'Arras-Cambrai, en Picardie, dans le nord de la France. Nous nous acheminions vers le cimetière de Québec, le seul cimetière de guerre qui porte son nom. Il le doit à la Commonwealth War Graves Commission, qui le désigna ainsi parce que la majorité de ses «hôtes» provenait des 22^e et 24^e bataillons du Québec. [...]

Nous étions de ses rarissimes visiteurs: à peine une ou deux personnes à tous les... deux ou trois ans. Or il advint qu'après avoir fait le tour de ce minuscule cimetière (une surface d'à peine 841 mètres carrés) et relevé les noms inscrits sur les croix blanches (les Boyer, Filiatroul, Grenier, Laurin, Pariseau et plusieurs autres...), soudainement, alors que nous observions quelques minutes de silence en tout respect et reconnaissance envers ces valeureux soldats morts «au champ d'horreur», voici que le campanile de la très belle et très ancienne église de Chérisy se mit à carillonner.

Dans la splendeur lumineuse des débuts du solstice d'été, nous vibrons comme dans l'apothéose d'un très sublime moment de la paix du soir. Tout autour, dans les vallons ondulés qui n'étaient pas sans nous rappeler les paysages de la Beauce, la prairie, encore peinte de son jeune vert de printemps, était tapissée — enrubannée — de coquelicots de couleur ocre teintée d'orange. Dans notre contemplation des lieux et de son jardin d'éternité, en guise de «Je me souviens», nous avons planté six drapeaux fleurdelisés en souvenir de ces combattants transplantés de leur terre Québec afin de venir à la rescousse de celle de leurs ancêtres du vieux pays français.

Sauvé!

Cette reconnaissance, je la dédie bien particulièrement à ces frères de combat de mon père,

lesquels ont «arraché» le village de Chérisy lors de l'offensive canado-britannique dans une impitoyable bataille où 189 soldats canadiens, et très majoritairement des Canadiens français, non seulement ont perdu la vie mais lui ont très certainement sauvé la vie.

Blessé grièvement, on l'avait entassé dans un tombereau et on l'acheminait afin de l'inhumer. Combien de ses compagnons de combat auraient été inhumés vivants?... Cependant, alors que l'aumônier de son bataillon s'activait dans un fond de scène infernal à la bénédiction des morts, ô miracle, il se rendit compte que mon père était encore vivant. [...] Non seulement il lui sauva la vie, mais dès qu'il fut ranimé, il lui recommanda fortement de ne point se faire anesthésier. Conduit par la Croix-Rouge vers un hôpital de campagne, après quelques jours de soins intensifs, on l'achemina sur Edimbourg, en Écosse.

Se souvenant de ce que lui avait dit son aumônier alors qu'il était alité dans le bloc opératoire, un chirurgien allait lui placer le masque afin de l'endormir au chloroforme. Mal en prit à ce malheureux toubib. Alfred Auclair le saisit, le colla au mur et... les autres comprurent. S'amena alors une brève et fort audacieuse infirmité. Elle lui prépara un café très corsé, lui jurant qu'aucune substance n'y avait été introduite. Elle l'assista durant toute l'intervention. Davantage, elle continua d'en avoir soin durant son très long stage à l'hôpital, alors qu'il dut subir deux autres opérations, toujours «à froid».

Mon père conserva son bras gauche, bien que toute sa vie cette vieille blessure le fit souffrir... Mais jamais, sinon très rarement, il ne se plaignit. Serait-ce là la cause de sa mort alors qu'il n'avait que 63 ans?

Silence sur les férociétés

À Arras et plus particulièrement dans sa toute proche région, en cette fin d'août 1918, rien ne ressemblait à rien. On avançait de quelques pieds, on en perdait bien davantage. Les récits des engagements qui ont eu lieu ra-

content des férociétés indescriptibles. [...] Cependant et en cela mon père, comme tous les retours de guerre, n'était pas très loquace sur les divers épisodes qu'il avait vécus. Il fallait user de beaucoup de conjecture lorsqu'on l'interrogeait sur le sujet. [...]

Toutefois, un jour qu'il me rendait visite au collège, comme ça, à propos de rien, il me fit part de la très grande fierté et du très grand bonheur qu'il ressentait quand il fut décoré, à trois reprises, à Buckingham Palace par le roi George V et que, après la cérémonie, il fut invité à la cérémonie du *afternoon five o'clock tea*.

Tout ceci demeura en moi comme un substrat qui jamais ne me quitta vraiment. Ainsi, alors que depuis longtemps je planche sur un travail qui m'oblige à de nombreuses recherches, il arrive que j'aie à traverser la biographie du général Vanier, gouverneur général du Canada de 1958 à 1967. [...]

Après lecture et relecture de plusieurs passages, sur la bataille de Chérisy plus particulièrement, je découvris que mon père était de la bataille de ce funeste mardi 27 août 1918 puisque son bataillon avait à effectuer une jonction avec le 22^e régiment.

Empruntons de Georges Vanier une brève description de ces abominables péripéties par une lettre qu'il adressa à sa mère le 6 septembre 1918. «L'attaque se déclenche comme prévu, sous la protection d'un léger barrage d'artillerie. [...] Très peu de temps après l'heure H, je suis touché au côté droit par une balle qui me brise deux côtes. Mais la blessure est très propre, comme la plupart des blessures par balle, et je serais très heureux de m'en tirer à si bon compte. Mais je suis dans un de mes mauvais jours: pendant qu'un brancardier me panse, un obus éclate près de moi et je reçois de désagréables blessures par shrapnels à mes deux jambes. [...] Le jour suivant, on m'ampute la jambe droite.»

Mon père, non plus que le général Georges Vanier, ne put être des grandes célébrations de l'Armistice, à la 11^e heure du lundi 11^e jour du 11^e mois de 1918.

IDÉES

Du pragmatisme au fétichisme

La «réingénierie» de l'État et les PPP

CHRISTIAN ROUILLARD
Université d'Ottawa, titulaire
de la Chaire de recherche du Canada
en gouvernance et gestion publique

ÉRIC MONTPETIT
Université de Montréal

ISABELLE FORTIER
École nationale d'administration publique

ALAIN-G. GAGNON
Université du Québec à Montréal, titulaire
de la Chaire de recherche du Canada
en études québécoises et canadiennes
Membres du Groupe d'étude sur les réformes
de l'État (GERÉ)

Synthèse d'une partie de l'essai critique
La réingénierie de l'État: vers un appauvrissement
de la gouvernance québécoise, lancé hier aux Presses
de l'Université Laval.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«La démarche de «réingénierie» du gouvernement Charest, au pouvoir depuis avril 2003, a rapidement entraîné doutes, inquiétudes et frustrations au sein de l'administration publique et de la société civile québécoises, comme l'ont illustré les nombreuses manifestations de différents acteurs collectifs, du milieu tant syndical que communautaire.»

La démarche de «réingénierie» du gouvernement Charest, au pouvoir depuis avril 2003, a rapidement entraîné doutes, inquiétudes et frustrations au sein de l'administration publique et de la société civile québécoises, comme l'ont illustré les nombreuses manifestations de différents acteurs collectifs, du milieu tant syndical que communautaire. [...]

Le Plan de modernisation 2004-07, document phare qui renvoie à 27 projets s'articulant à partir de quatre axes prioritaires (l'amélioration des façons de faire, l'allègement des structures, la réévaluation des programmes et la planification des ressources humaines), a largement été accueilli comme une coquille vide ou «une montagne qui accouche d'une souris» par l'opposition péquiste, les médias et autres commentateurs de la scène politique québécoise.

D'aucuns ont conclu à un ralentissement, voire à un essoufflement, du dirigisme jusqu' alors démontré par le gouvernement Charest. Nous croyons au contraire que ce dernier fait toujours preuve de la même rigueur dans son fanatisme: ce plan comporte une volonté ferme de reconfiguration radicale de la gouvernance québécoise qui est également présente dans la politique-cadre sur les partenariats public-privé ainsi que dans le projet de loi n° 61 (Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec), qui fait actuellement l'objet d'audiences publiques devant la commission des Finances publiques.

Hypertrophie bureaucratique

La création d'une agence des partenariats public-privé dont la mission sera de «[...] contribuer au renouvellement des infrastructures publiques et à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens par la mise en œuvre de projets de partenariat public-privé (PPP)» est particulièrement lourde de conséquences pour les relations entre le Conseil du trésor et les organismes publics, y compris les ministères sectoriels.

Par la centralisation des ressources (actuelles et futures) qu'elle entraîne, l'Agence des partenariats public-privé du Québec (APPP) amenuisera la capacité stratégique et opérationnelle actuelle des ministères et autres organismes publics à gérer leurs propres champs d'activité tout autant qu'elle les dépourra de la capacité future de développer une expertise interne sur les partenariats public-privé.

Contrairement à la rhétorique gouvernementale, se-

lon laquelle le recours aux PPP ne sera pas systématique, il y a un biais évident en faveur de ces derniers: l'APPP, qui jouira d'une grande marge de manœuvre et d'autonomie, est ni plus ni moins une solution en quête d'applications, dont la performance sera exclusivement tributaire du nombre de PPP mis en œuvre puisque c'est le seul moyen par lequel elle pourra «[...] contribuer à l'amélioration de la qualité des services aux citoyens».

En tant qu'intermédiaire additionnel entre les ministères et les firmes privées ainsi qu'en qualité de maître d'œuvre des PPP, cette agence ajoute à la complexité contractuelle déjà élevée des PPP, ce qui risque à son tour d'amenuiser l'imputabilité respective des différents partenaires. Loin d'améliorer les façons de faire, comme le prétend le gouvernement libéral, l'APPP est un facteur de confusion organisationnelle: elle ne correspond pas à une diminution des processus redondants (*red tape*) mais nourrit au contraire l'hypertrophie bureaucratique.

Le mythe du marché concurrentiel

L'expérience de nombreux pays nous enseigne que l'offre de PPP demeure toujours déterminée par le processus politico-bureaucratique et non par le marché concurrentiel: l'impératif budgétaire y est plus la plupart du temps déterminant, au détriment de la qualité, du temps de réalisation et de l'impact environnemental. L'élément de concurrence ne permet de comparer que des projets initiaux, donc encore incomplets et abstraits, parmi lesquels un seul sera choisi pour subséquemment faire l'objet d'un PPP. Il n'y a donc qu'une seule firme privée qui participe véritablement à définir concrètement

le projet en question après avoir été sélectionnée.

Encore faut-il savoir que les conventions comptables sur lesquelles repose le calcul des trois E (efficacité, efficacité et économie) pour comparer la performance anticipée (et non réelle) d'une organisation publique et d'une firme privée dans le cadre d'un quelconque projet favorisent systématiquement les PPP. Par exemple, les conventions comptables permettent à la firme privée d'amortir certains coûts sur plusieurs années alors que l'organisation publique doit les inclure au complet dès la première année budgétaire. Autrement dit, on compare des pommes et des oranges et on s'étonne de trouver des différences. [...]

La chimère du partage du risque

Le gouvernement Charest avance que l'intérêt des PPP repose aussi sur un partage du risque entre l'État et les firmes privées, tant en matière de dépassement des coûts et de temps nécessaire à la réalisation d'un projet que de la non-atteinte de la qualité visée. Pourtant, plus le risque d'un projet est élevé, plus grande est la marge d'autonomie demandée par la firme privée pour sa réalisation et, sans surprendre, plus celle-ci tentera d'accroître sa marge bénéficiaire et ses bénéfices nets. Autrement dit, le risque est estimé et escompté progressivement par la firme privée au fur et à mesure que se définit le projet; son coût est donc invariablement reflété à l'État.

Ce n'est pas le coût public du risque qui diminue avec les PPP mais plutôt sa transparence. L'opacité du calcul de coût de la firme privée n'est certes pas synonyme d'une imputabilité accrue ni d'un contrôle politique supérieur. Le partage du risque entre l'État et les

firmes privées est donc tout à fait chimérique: peu importe le contrat qui lie les partenaires, l'expérience internationale démontre la grande difficulté pour l'État de mettre un terme à une relation partenariale qui se dégrade progressivement au fur et à mesure que se concrétise l'expérience, lorsque d'importantes ressources multimodales (financières, humaines, logistiques et autres) y ont déjà été consacrées.

Parce qu'il s'agit la plupart du temps de projets d'envergure, un PPP franchit rapidement le seuil à partir duquel le coût (financier et politique) d'abandon est si élevé qu'il constitue ni plus ni moins un facteur de complaisance et de tolérance démesurées envers la firme privée. C'est toujours l'État, au bout du compte, qui demeure imputable envers les citoyens, et certains gouvernements, notamment britannique et néo-zélandais, ont dû payer à grands frais la provision de services d'urgence en guise de compensation d'un partenaire qui leur a fait défaut.

En définitive, l'Agence des partenariats public-privé ne représente en rien un progrès pour l'administration publique, pas plus que les PPP n'en représentent un pour l'État québécois. Malgré ce que n'a de cesse de répéter le gouvernement Charest, la «réingénierie» ne permet en rien de «soutenir l'épanouissement de la société québécoise».

Elle se traduit plutôt par un appauvrissement de sa gouverne qui illustre bien que le gouvernement Charest, jusqu'à maintenant du moins, semble satisfait de conjuguer l'entêtement à l'amateurisme. Du coup, il s'éloigne encore plus du pragmatisme duquel il se réclame et qu'il n'a pourtant jamais approché pour mieux nourrir son fétichisme pour la gestion privée.

Contre l'effacement

LISE BISSONNETTE

P.-d.g. de la Bibliothèque nationale du Québec

Extraits du discours de réception prononcé hier soir par l'auteure en tant que nouvelle membre de l'Académie des lettres du Québec

Il y a trois semaines, lors des Entretiens Jacques-Cartier qui se tenaient à Montréal, un débat m'a fait croiser un monsieur que l'animatrice a appelé, avec affection, un «vieux militant culturel». Aux militants contemporains de tous âges qui étaient venus nous entendre, il a proposé un numéro de désabusement total. L'heure était venue, disait-il, de faire le bilan de nos échecs plutôt que de parler de nos projets, tous illusoire à ses yeux. [...]

Une fois surmonté mon agacement devant ce truc nihiliste de «vieux militant» qui se couvre de cendres pour continuer à être invité des plus jeunes, je me suis interrogée sur la prévalence d'un cynisme qui tend à accréditer, au Québec comme ailleurs, une sorte de raté de nos espérances les plus généreuses, qui en deviennent rétroactivement ridicules et invalidées.

Sans être militante — je n'en ai pas les dispositions —, je peux appuyer mon analyse sur trois lieux d'appartenance personnelle d'où j'ai pu assister, sinon participer, à la lutte contre l'inégalité devant la culture et le savoir. [...]

Je pense d'abord à l'Université du Québec à Montréal, l'UQAM dont j'ai écrit les premiers textes d'orientation, ceux d'une institution qui se voulait entre autres «critique, créatrice, ouverte au milieu» [...] et même «subartique», comme le disait son premier recteur. Je ne tenterai pas, ici, d'engager le débat sur son assagissement ultérieur, puis sur l'équilibre toujours fragile qui s'esquisse aujourd'hui entre ses lieux de pensée critique, toujours vivants, et ses lieux de pensée annexée sans complexe aux pouvoirs établis. Je me contente d'observer l'influence du modèle uqamien d'origine sur les autres universités, et notamment sur les plus anciennes.

Qui a changé le plus? Les vieilles tours d'ivoire qui fondaient leur prestige sur une sélection brutale à l'en-

trée et sur le quasi-secret de leurs savoirs et de leurs recherches? Ou les universités publiques certes engagées aujourd'hui dans la course à la bonne réputation décriée par les faiseurs de listes ou dans la psychose de la satisfaction des grands fonds de recherche, mais qui restent toujours bondées d'une clientèle à la provenance la plus diverse, la moins dictée par le privilège préalable? [...]

Le Devoir

Je pense ensuite au *Devoir*, bien sûr. On me dira, on me dit depuis des années que la stagnation de son tirage témoigne de l'échec évident des efforts de développement culturel qui auraient dû accompagner la hausse de la scolarisation. Quand j'y suis entrée, en 1974, Claude Ryan me disait que nous pourrions nous passer d'opérations de publicité — on ne disait pas encore marketing en ces murs — parce que la massification de l'enseignement supérieur allait nous amener des milliers de lecteurs, sous l'effet des vases communicants. [...]

Il n'y a pas eu de vases communicants et je suis souvent la première à attribuer le blocage des canaux à la terrible inculture de l'école québécoise, dont les programmes utilitaristes ont chassé les plus beaux apprentissages dans l'espace aléatoire des activités parascolaires.

Pourtant, quand j'observe le portrait d'ensemble des médias, j'ose affirmer que *Le Devoir*, tout comme l'UQ, a eu une influence déterminante. Il y a trente ans, ce journal était pratiquement le seul à consacrer quelques articles quotidiens à des choses culturelles et à offrir un rendez-vous de plusieurs pages dans son édition du samedi. Les musées, les théâtres, les compagnies de danse n'obtenaient ailleurs «couverture» que de façon sporadique, au mieux.

Il est vrai que le meilleur cotoie aujourd'hui le pire dans la plus épuvante cacophonie des pages et des émissions dites «culturelles» dans l'ensemble de nos médias, et je ne consolerai pas ce soir les endeuilés de la Chaîne culturelle de la radio de Radio-Canada. Il n'en demeure pas moins que nous avons brisé un silence qui était total et que *Le Devoir* a été pionnier. Quand nous l'avons repensé, au début des années

90, alors qu'il était à l'agonie, nous avons choisi de lui donner figure contemporaine, vive, riieuse même, mais nous avons aussi choisi de relever ses exigences plutôt que de courtiser les nouvelles industries des amuseurs. Je retrouve des traces de cette exigence dans les pages éditoriales d'autres médias, plus nuancées et analytiques qu'autrefois, et dans les pages culturelles qui, tout en étant dominées par les spectacles les plus chatoyants, font tout de même place à quelques livres, expositions, performances de qualité qui, il y a dix ou vingt ans, n'auraient pas obtenu une ligne, en imprimé ou en ondes. [...] Certaines valeurs du *Devoir* se sont communiquées à d'autres lieux de parole, et cela est indéniable.

La Bibliothèque nationale du Québec

J'en arrive à la bibliothèque, mon univers désormais. La Bibliothèque nationale du Québec fut une remarquable conquête en 1967 et elle a établi son rang parmi les plus professionnelles du monde. Son passage prochain de ce statut solide à celui d'une vaste institution aussi publique que patrimoniale, accueillante aux exclus culturels comme aux chercheurs, est moins périlleux qu'on le pense. Partout, en Europe, en Asie et dans les grandes villes d'Amérique, ces nouveaux lieux citoyens qui se multiplient et rivalisent d'innovation et d'ouverture ont fait le plein de publics [...].

Tout comme le bruit médiatique parfois insupportable dont s'accompagne la percée de la chose culturelle sur la place publique, le lieu-bibliothèque est certainement menacé d'envahissement marchand, les chercheurs de clientèles y devenant déjà une vitrine de choix. Il n'en tient qu'à nous de nous prémunir contre ces appétits, de répondre le plus largement possible aux nouvelles demandes tout en préservant jalousement un ordre des valeurs qui donne la meilleure place, en nos murs, à la vie de l'esprit. [...]

Ces lieux que nous avons construits ou reconstruits se situent dans l'ordre des instruments. Ils auraient pu être édifiés n'importe comment, se définir de façon bêtement fonctionnelle comme le réclamaient et le réclament encore les pensées dites «effacées». Leurs fondations reposaient, au contraire, sur

un refus de la résignation et sur une volonté de justice, ce qui les a dessinés de façon particulière.

Sans trop nous en rendre compte, nous avons refusé le fatalisme. Nous avons refusé d'accepter, comme on nous l'a tant répété du haut des chaires, qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous. Nous nous sommes outillés pour corriger des passés et des présents inéquitables.

Mais avec ces instruments à notre portée, qu'avons-nous voulu transmettre? [...] Aujourd'hui, nous hésitons devant le devoir de transmission. Nous craignons [...] de répéter les erreurs européennes, la lourdeur, les arguments d'autorité, l'étouffement de la création, l'élitisme, comme disent ceux qui veulent nous faire taire et qui réussissent. Au lieu de reconnaître notre situation particulière, qui demande un rattrapage massif pour nous raccorder aux richesses dont nous étions absents, nous nous laissons intimider. Alors que nous sommes, en fait, des héritiers très récents.

Les patrimoines familiaux, à quelques exceptions près, commencent à peine à devenir réalité au Québec. Nous sommes des dizaines de milliers, peut-être des centaines de milliers, à appartenir à une génération qui léguera quelque bien un peu substantiel à ses descendants. Il en va de même pour nos acquis en savoirs: nous sommes des dizaines de milliers, peut-être des centaines de milliers désormais, à avoir été les premiers, au sein de familles à peine scolarisées, à accéder à l'enseignement postsecondaire et supérieur. Et avant même d'avoir réussi le plein, nous hésitons, nous tergiversons, nous craignons d'en faire trop alors que nous n'en faisons surtout pas assez. [...]

En réalité, nous sommes les descendants encore directs d'analphabètes coupés du monde et nous nous devons, à nous-mêmes, d'ouvrir les vannes sans compter et d'éprouver encore le vertige devant nos devoirs inachevés.

Combien de fois ai-je entendu, depuis cinq ans, que nous n'avions pas besoin d'une bibliothèque d'un million de livres? Que se cache-t-il sous cette crainte du trop-plein? Un vertige devant l'immensité des contenus à transmettre ou un vestige de l'ancien effacement?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Corneiller (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida; INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, MoniqueL'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

